

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.058

L'An deux Mille Onze, le 11 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 4 mars 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 4 mars 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. DENIS représenté par M. MERLE
M. MEGLIO représenté par M. QUENTIN
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS
Mme ROY représentée par M. GIRAUD
M. SERVIT représenté par Mme LECOMTE

ETAIT ABSENT-EXCUSE : M. CHABASSE

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : Mme LECOMTE – Mme PELTIER

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « CULTURE ET ANIMATION »**

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

La Commission « Culture et Animation », qui s'est réunie le 14 février 2011, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oüi l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission "Culture et Animation"
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions culturelles suivantes :

○ UNIVERSITE INTER AGES DE ROYAN	14 300,00
○ ROYAN VIDEO CAMERA CLUB	3 900,00
○ LES BALADINS DU ROI-YAN	400,00
○ PETITS CHANTEURS DE NOTRE DAME DE ROYAN	510,00
○ CLUB PHILATELIQUE DE LA COTE DE BEAUTE DE ROYAN	1 000,00
○ ENSEMBLE VOCAL ARCANTE	4 100,00
○ CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	4 800,00
○ GROUPE PHOTO DU PAYS ROYANNAIS	1 550,00
○ ATELIER DES ARTS PLASTIQUES	2 600,00
○ CHORALE CHANT'AMI	250,00
○ LE CHŒUR DU VIOLON	300,00
○ LA COMPAGNIE DE L'ARENE	1 800,00
○ GROUPE THEATRE ROYAN	100,00
○ SWINGING COMPAGNIE	820,00
○ LE PIED EN COULISSE	1 000,00
○ LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE ROYAN	300,00
TOTAL	37 730,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

- d'attribuer la subvention animation suivante :

○ ROYAN BELLE EPOQUE	5 400,00
----------------------	----------

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 5220

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 mars 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD